

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 décembre 2011

« Transition Numérique » Ciel s'engage auprès du Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie Numérique.

En 2006, le ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales, lançait le Passeport pour l'Économie Numérique avec pour objectif d'aider les TPE à combler leur retard et à prendre le virage du numérique. Dès le départ, Ciel a accompagné ce programme en mettant à disposition des 500 conseillers qui relaient sur le terrain (CCI, CMA, Agoratechs...) des outils et des contenus pédagogiques. Depuis, près de 200.000 dirigeants de TPE et PME ont été sensibilisés à l'importance et à l'utilité des outils NTIC et numériques pour leur entreprise.

Eric Besson, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie Numérique, a récemment fait évaluer ce Passeport. Un rapport qui lui a été remis mardi 6 décembre confirme tout l'intérêt de poursuivre les actions en direction des TPE pour augmenter très sensiblement leur utilisation du numérique. Le ministre a rappelé à cette occasion une récente étude de McKinsey qui montre que les entreprises qui utilisent les TIC de manière intensive croissent et exportent deux fois plus que la moyenne.

En 2012, le nouveau programme « Transition Numérique », élaboré sous l'égide de la DGCIS, va poursuivre les actions du Passeport et le développer sur deux aspects :

- organiser de façon plus efficace les réseaux des conseillers numériques terrain : l'échelon local reste fortement moteur du programme,
- poursuivre l'enrichissement et l'actualisation des contenus pédagogiques, notamment grâce aux partenaires industriels.

C'est plus particulièrement sur ce dernier point que Ciel s'est engagé officiellement auprès du Ministre à poursuivre son action en tant que Partenaire Industriel.

« Prenons un exemple concret dans le domaine qui est le nôtre, suggère Joséphine Ray, Directrice Générale de Ciel : dans le dernier Baromètre Ciel Ipsos de l'informatisation des petites entreprises, il apparaît que seuls 28% des TPE ont un logiciel pour faire des devis et factures à leurs clients (alors que l'on touche là au cœur de leur développement commercial). Les barrières de prix et de complexité de ces outils sont depuis longtemps levées : il faut donc encore convaincre et faire preuve de beaucoup de pédagogie » ajoute-t-elle.

Par cet engagement, Ciel souhaite réaffirmer ainsi sa volonté de contribuer activement au développement du Numérique en France et son énergie à accompagner les initiatives visant à développer la connaissance et l'usage des outils professionnels NTIC auprès des 2 millions de TPE en France.

A propos de Ciel

Ciel est le N°1 en France des logiciels de gestion et des services pour petites entreprises, artisans, commerçants, indépendants, professions libérales et créateurs d'entreprises. Ciel est la 1^{ère} marque conseillée aux entreprises par les experts-comptables (Ipsos 2011) et utilisée par la majorité des petites entreprises. Les logiciels Ciel sont disponibles auprès des revendeurs de proximité, des multi-spécialistes, des enseignes de la grande distribution, en vente par correspondance ou sur ciel.com.

Ciel est une marque du groupe Sage.

Contacts presse

Ciel

Estelle Barbarin

Tél : 01 55 26 34 14

Fax : 01 55 26 33 62

estelle.barbarin@ciel.com

Site : www.ciel.com

Les Ateliers Corporate

Anne Perthuis

Tél : 01 83 64 90 77

Fax : 01 83 62 75 52

anne.perthuis@lesatelierscorporate.com